

CONDITIONS DE RESERVATION 2019

Période de location

Il est possible de louer le gîte de Beg Ar Vir à la semaine (du samedi au samedi) ou au week-end (hors juillet –août) 2 nuits /3 jours du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les arrivées se font à partir de 16h et les départs pour 10h00.

Le gîte

Le Gîte de Beg ArVir est situé dans un espace naturel protégé : une attention particulière vous est demandée pour garder l'environnement propre.

La capacité d'accueil est de 5 personnes. Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de respecter cette capacité d'accueil. Le nombre de personnes présentes est sous l'entière responsabilité du locataire signataire du contrat. Seules le gîte et ses abords sont privatifs. Les alentours restent accessibles à tous.

Le gîte est composé :

- en rdc : d'une grande pièce à vivre avec coin cuisine. 1 salle d'eau avec WC- 1 salle d'eau- 1 wc
- à l'étage : 2 chambres (1 chambre avec un lit 2 places- 1 chambre avec 2 lits 90 +1 lit 80)

Le gîte est équipé de chauffage par pompe à chaleur.

Le gîte n'est pas équipé de téléviseur ni de wi-fi.

Les abords du lieu peuvent présenter des dangers pour les enfants. S'ils vous accompagnent, ils sont sous votre responsabilité. La maison ne peut être louée à des mineurs. Si des mineurs sont présents, ils sont obligatoirement placés sous la surveillance de l'adulte qui a fait la réservation et qui s'engage à être présent pendant toute la durée du séjour.

Les feux et feux d'artifice sont interdits sur le site.

Les animaux domestiques sont interdits.

La baignade est déconseillée (plusieurs plages à proximité : Bénodet, Ste Marine...)

Assurances : en cas de dommages, votre responsabilité peut être engagée. Vérifier les clauses de garantie de votre contrat responsabilité civile ou/et habitation.

Tarifs 2019

Les tarifs sont fixés indépendamment du nombre de locataires.

| | | |
|----------------------------|--|-------|
| Période A | 1 ^{er} mai au 12 juillet 2019 16 août au 1 ^{er} novembre 2019 Du 3 mai au 11 juillet 2020 Du 16 août au 31 octobre 2020 | 900€ |
| Periode B | Du 13 juillet au 15 août 2019 Du 12 juillet au 15 août 2020 | 1200€ |
| Periode C | Du 2 novembre au 31 décembre 2019 Du 1 ^{er} janvier au 3 mai 2020 Du 1 ^{er} nov au 31 décembre 2020 | 400€ |
| Week-end (2 nuits 3 jours) | Hors juillet août | 350€ |

Montant de la caution 450 € + 150€ pour le ménage

Conditions de réservation

Seules sont prises en considération les réservations des particuliers. Le gîte ne peut en aucun cas être associé à un produit commercialisé par un tiers. Les demandes de pré-réservation se font uniquement sur internet.

Confirmation de la réservation et acompte. Toute pré-réservation établie sur Internet doit être confirmée par courrier auprès de Thierry Béréhouc dans un délai de 7 jours, le cachet de la poste faisant foi. Le client n'ayant pas envoyé dans le délai imparti l'ensemble des documents cités ci-dessous, dûment complétés et signés, est considéré comme ayant annulé sa pré-réservation. Dès lors, le séjour est de nouveau proposé à la location.

- > Le contrat de réservation (à télécharger sur le site Internet)
- > L'acompte d'un montant de 30% du prix de la location, par chèque (bien préciser votre nom et la date du séjour lors de l'opération), émis au nom du demandeur et à l'ordre de Thierry Béréhouc
- > Une copie de la pièce d'identité du demandeur
- > Une copie de l'email de confirmation reçu lors de la pré-réservation sur Internet.

Après réception dans le délai imparti, Thierry Béréhouc validera la réservation en retournant un courrier de confirmation, accompagné d'un exemplaire signé du contrat de réservation.

Règlement : le paiement du solde de la location à votre arrivée, par chèque émis au nom du demandeur et libellé à l'ordre de Thierry Béréhouc.

Le gîte est assujéti à la taxe de séjour. Le tarif applicable par personne et par nuitée est de 5% du prix de la nuitée, elle vous sera demandée au moment de la remise des clés. Les mineurs sont exonérés.

Caution : Deux chèques de caution (non encaissés) vous seront demandés le jour de la remise des clés : le premier d'un montant de 450 € pour l'état de la maison et le second de 150€ pour le ménage. Ils vous seront retournés dans un délai d'un mois après votre départ si aucun dégât n'est constaté. En cas de dégâts constatés, les coûts de remise en état des lieux, les frais de remplacement des équipements mis à votre disposition et/ou les frais de ménage vous seront facturés. Les chèques de caution seront retournés après règlement.

Annulation

Toute annulation de la part du demandeur devra être adressée à Thierry Béréhouc par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'annulation, l'acompte ne sera pas remboursé.

Exceptions : L'acompte ou le montant total du séjour déjà payé est remboursé en cas de force majeure (décès, maladie longue durée, hospitalisation, accident), sous réserve d'un justificatif.

Inventaire et état des lieux

L'inventaire du matériel est disponible dans le gîte

L'état des lieux se fera à votre arrivée.

Entretien et hygiène

Des produits d'entretien sont à votre disposition. Le ménage doit être fait avant votre départ.

Tous ces produits sont adaptés au site, ils ont été choisis pour être compatibles avec l'environnement.

Les draps, couettes et linge de bain sont fournis.

Les lits sont faits à l'arrivée.